

La gratuité c'est le vol déclare le ministre des finances

[Appel d'air](#) est un livre des éditions ActuSF (collection Les Trois Souhaits) qui regroupe une trentaine de courtes nouvelles de science-fiction interrogeant le devenir de la France au lendemain des élections présidentielles de 2007. Un fidèle lecteur m'a envoyé un message pour me suggérer de recopier celle de [Roland C. Wagner](#). Why not, me suis-je dit plongés que nous sommes en cette obscure période [Hadopi](#).



On est donc en pleine science-fiction (et dans le pastiche frondeur) mais est-on si loin que cela de la réalité au niveau des mentalités ? Nos sociétés, telles qu'elles sont actuellement organisées, n'ont-elles pas du mal à composer avec ces échanges non marchands souvent tirés vers le haut par l'usage des nouvelles technologies ?

Vous en trouverez [la lecture publique](#) récitée non sans verve par son auteur sur le site Dailymotion (issu du même recueil, on notera également [Mentions légales](#) de Catherine Dufour)^[1].

La gratuité c'est le vol

Roland C. Wagner – avril 2007 – Appel d'Air (éditions ActuSF)

« La gratuité c'est le vol », déclare le ministre des finances.

« La loi sur la préservation de l'économie et la diminution de la dette publique est une loi juste, digne d'une grande démocratie comme la France, » appuie le président. « Il faut

préservé notre industrie, notre commerce et nos services contre les ravages de la gratuité. Les revenus des auteurs et des compositeurs ne sont-ils pas en train de plonger à cause de la concurrence déloyale exercée par les artistes qui mettent leur musique en libre accès, contrairement à toutes les règles du marché ? Les ventes des quotidiens ne sont-elles pas en chute libre en raison de la multiplication des sources d'informations gratuites – et, disons-le, le plus souvent douteuses ? Nos artisans ne sont-ils pas menacés par le travail au noir non rémunéré qui se multiplie en catimini ? »

« Il devenait urgent de mettre un terme à ces abus qui mettent en péril le pays tout entier. C'est pourquoi, après avoir écouté avec attention les différents acteurs économiques, le gouvernement a décidé d'interdire toute offre de service ou de produit gratuit dès lors qu'il existe une solution payante équivalente. Par conséquent, le don, le prêt et à plus forte raison la copie des produits culturels est interdite, dans le souci de défendre les créateurs contre la véritable spoliation dont ils sont victimes chaque fois qu'une de leurs œuvres est consommée sans contrepartie financière. De même, il est désormais défendu aux associations caritatives de procurer gratuitement nourriture, vêtements ou services pour ne pas concurrencer les commerces et entreprises au bord de l'asphyxie financière. Recourir aux services de l'État sera désormais facturé à l'acte, afin de donner à chacun la possibilité du libre choix dans tous les domaines, y compris celui de la sécurité des biens et des personnes. »

« À partir du premier janvier de l'année prochaine, la vente de produits de seconde main sera interdite, afin de protéger les producteurs. Seuls les objets de collection d'une valeur supérieure à cent euros échapperont à cette règle. De fait, brocantes et vide-greniers sont appelés à disparaître en faveur de foires ne proposant que des objets neufs, dans le but de préserver les emplois de ceux qui fabriquent les objets en question. À cette même date entrera en vigueur l'article 17

de la loi qui condamnera sévèrement le travail gratuit, cette plaie de notre société. Aider quelqu'un à, par exemple, refaire le papier peint de son salon sera dès lors passible de 5 ans de prison et de 375 000 euros d'amende, sauf bien entendu à l'intérieur du cercle familial restreint tel qu'il a été défini par la loi sur la famille du mois dernier – c'est à dire limité aux personnes possédant au minimum 50 % d'ADN en commun, les individus prédisposés génétiquement à la malhonnêteté et à l'incivilité étant bien entendu exclus. »

« C'est ainsi, mes chers compatriotes, que nous sauverons la France et reviendrons à une croissance positive dès l'année prochaine. En supprimant à jamais l'illusion scandaleuse de la gratuité. »

Dépêche AFP : « Un boy-scout qui avait aidé une vieille dame à traverser la rue sans lui réclamer de chèque emploi service a été condamné à trois ans de prison dont deux avec sursis et 10 000 euros d'amende par le tribunal de Nice. Le ministre de l'intérieur, qui estime la sanction bien légère, a demandé au parquet de faire appel. »

Notes

[1] Crédit photo [Eneas](#) (Creative Commons By)

L'allégorie du pingouin de l'Antarctique

Un pingouin inlassablement poursuivi par des orques (jeu ou danger ?) et qui vient trouver refuge sur le zodiac des hommes ! Belle métaphore non ?!



-> La [vidéo](#) au format webm

TsavenNava, qui a uploadé la vidéo sur YouTube, précise qu'il n'en est pas l'auteur (en se dédouanant par la même occasion de cette pénible bande sonore). Elle lui a été donnée, l'été dernier, par le chef de la [station de recherche de Vernadsky](#) en Antarctique.

PS : Au fait s'agit-il d'un pingouin ou d'un manchot ? Et de quelle famille exactement ? Y a-t-il des spécialistes dans la salle ?

Chapprouve ce contrat de licence !

L'ubunteros Anne Loucks est facétieuse. Fatiguée d'avoir à accepter, par succession de clics, ces [contrats de licence utilisateur \(ou CLUF\)](#) de logiciels propriétaires *que personne ne lit*, elle a lâchement décidé que dorénavant ce serait Simba qui signerait à sa place.

Le problème c'est que, [comme Socrate](#), Simba est un chat. Nous voici donc devant un très dangereux [vide juridique](#) qui ne manquera pas d'interpeller [Maître Eolas](#) et nos spécialistes de [Veni Vidi Libri](#).

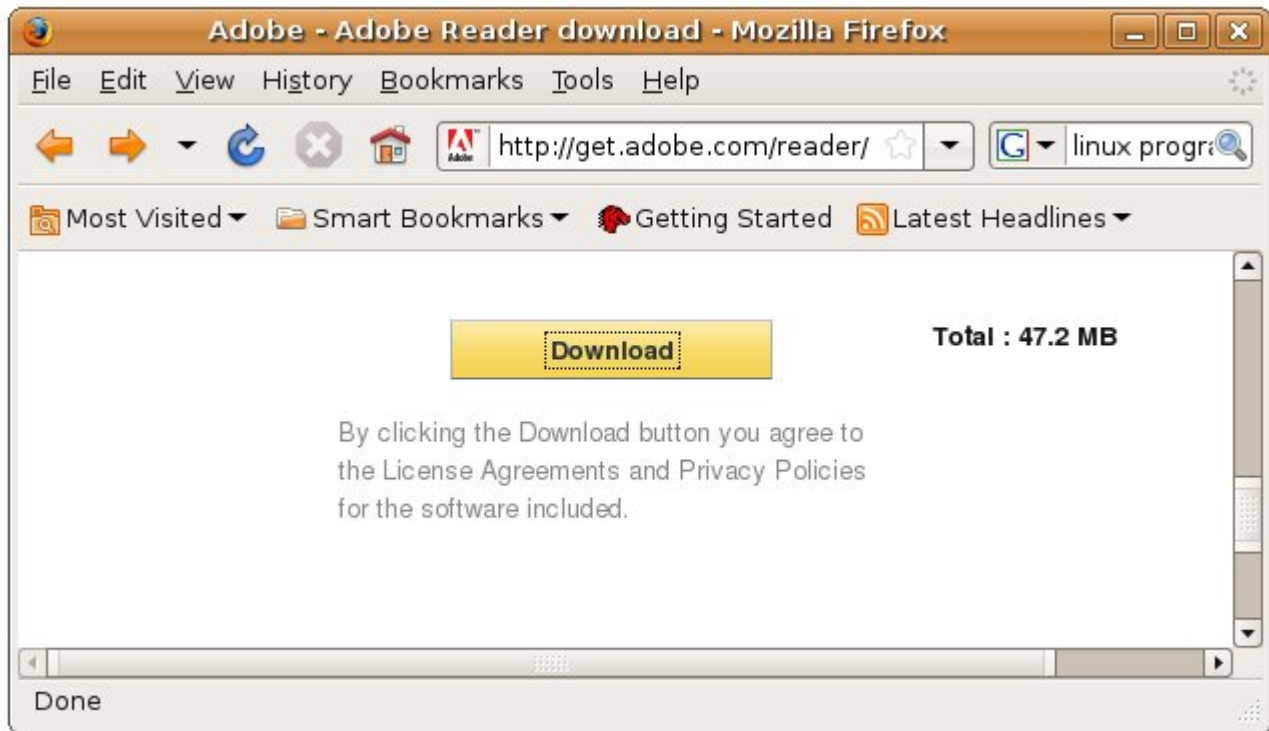
Un chat d'agrément

[The Agreeable Cat](#)

Anne Loucks – février 2008

(Traduction Framalang : Olivier)

Combien de fois vous êtes-vous retrouvé à faire défiler un contrat de licence comme celui-ci, tiré du site Web d'Adobe :



Les gens ont pris la (mauvaise) habitude de simplement cliquer sur « Accepter » sans même lire les termes du contrat. Je comprends tout à fait cette attitude. Lire un CLUF, c'est une perte de temps. « Bla bla bla... en acceptant ce contrat vous déclarer céder votre premier-né... bla bla bla... vendez votre âme... » etc.

J'ai trouvé une merveilleuse solution à ce problème. Mon chat, Simba, accepte le contrat à ma place. N'étant pas reconnu légalement, j'ignore si l'accord d'un minou vaut quelque chose face à un juge, mais en supposant que cet accord soit valable, je pense que c'est lui qui serait responsable de tout manquement aux termes du contrat. D'un autre côté il n'est même pas majeur, du moins en âge humain.



Alors d'abord il faut trouver un moyen pour amener Simba à pousser sur le bouton. Je me sers d'un morceau de carton sur lequel j'ai collé une surépaisseur pour appuyer sur la barre d'espace, dans la plupart des cas c'est suffisant pour appuyer sur un bouton à l'écran après que vous l'ayez activé avec la touche TAB.



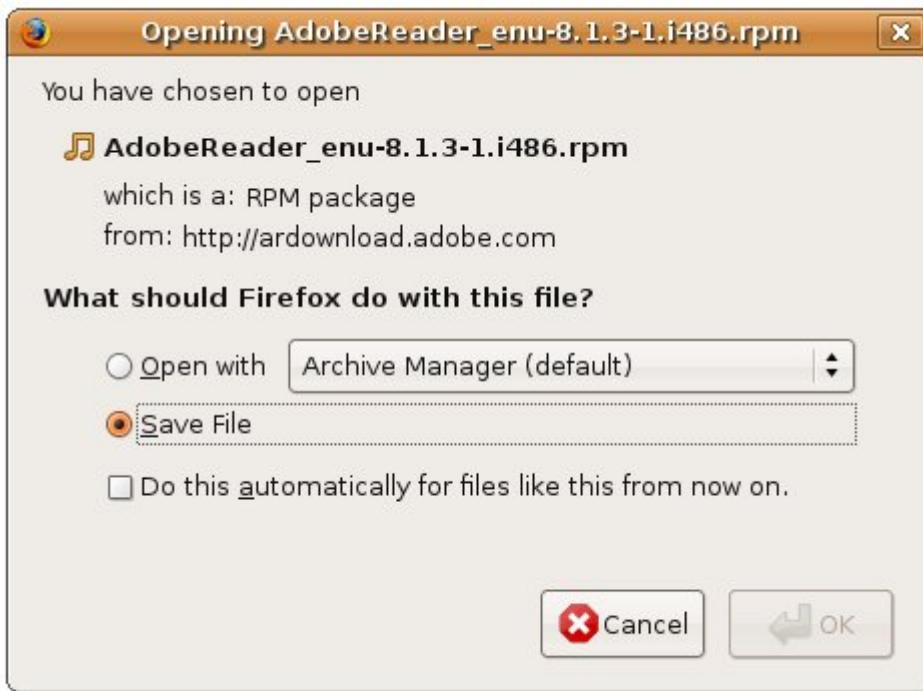
Ensuite je le place correctement au dessus du clavier de mon ordinateur.



Et enfin j'attire Simba sur la plateforme en carton en lui faisant miroiter des caresses.



C'est gagné ! Il a appuyé sur le bouton de sa propre initiative. Ok, il y a été indirectement contraint et il a reçu une récompense, mais concrètement, personne n'a forcé mon chat à appuyer sur ce bouton et à se lier à ce contrat de licence. En tout cas on sait qu'il n'y a pas été contraint par la menace.



C'est parti, le téléchargement est lancé et je ne me suis engagé à rien.

Cette stratégie est également applicable avec un petit chien, un enfant (de préférence celui du voisin) ou n'importe quel ingénieux petit appareil permettant d'appuyer sur les boutons en fonction du vent dans les branches des arbres. C'est pas moi, c'est Mère Nature qui a appuyé, promis !

Qui sait quelle valeur un tel argument aurait au tribunal, et après tout, est-ce vraiment important ? Les CLUF sont une vaste plaisanterie à la base car elles ne sont pas signées physiquement. Mais si vous n'êtes pas sûr de la légalité de ce que vous faites avec vos logiciels, peut-être que votre chat sera tout aussi enchanté que le mien d'avoir à appuyer sur ce bouton.

Brève de comptoir sur le logiciel libre et la crise des subprimes

L'autre jour, je passe furtivement devant un écran de télévision et tombe sur une scène du film [Witness](#) où un [Harrison Ford](#) des beaux jours s'associe à toute la communauté [Amish](#) pour faire sortir de terre une grosse grange en bois le tout en une seule petite journée.



Ce n'était que du cinéma mais qui correspondait à une vieille tradition agricole connue sous le nom de [barn raising](#). Le challenge est de construire collectivement, et dans un temps limité, un édifice en impliquant tous les membres d'une communauté (les hommes au charbon, les spécialistes aux tâches critiques, les vieux à la direction des opérations, les femmes au ravitaillement, et les jeunes qui regardent en prenant de la graine pour le futur). Le fruit de cette réalisation pouvant bénéficier à l'un des membres de la communauté (tels de jeunes mariés) ou à l'ensemble de la communauté (hangar, école, four à pain, etc.).

De retour à la maison, recherche sur le net... Et voici l'extrait sous vos yeux ébahis (et vos oreilles germanophones). Pratique, soit dit en passant, les Youtuberries & co, quand bien même on soit très souvent *border line* en ce qui concerne le copyright :

Au final, on se retrouve donc avec une maison créée en moins de temps qu'il ne faut pour le dire. Certes, si on veut l'eau,

le gaz ou l'électricité c'est un peu plus compliqué dans la pratique mais le principe coopératif est là, tout comme l'esprit festif et le sentiment de savoir pourquoi l'on travaille.

Ci-joint également une autre illustration vidéo, prise *dans la vraie vie* cette fois et en 2007, histoire de témoigner du fait que tout ceci n'a pas complètement disparu :

Prenez maintenant l'origine de la [crise des subprimes](#), c'est-à-dire rien moins que l'origine de la crise actuelle qui a vu s'évaporer des centaines de milliards de dollars. Il s'agissait également au départ de maisons et du désir légitime de posséder un toit pour des millions d'américains à faible revenu.

Sauf qu'ici :

- Vous êtes tout seul^[1]
- Enfin pas tout à fait seul puisqu'il y a votre banquier
- Votre banquier ne fait pas preuve de la même empathie à votre égard que la communauté Amish
- Votre maison n'a pas été bâtie pour vous à plusieurs mains sur un air de fête, sachant que vous-même aviez contribué à bâtir plein d'autres maisons pour les autres
- Ce n'est pas la maison « en 24h chrono » mais la maison « en plusieurs dizaines d'années d'endettement chrono »
- Vous risquez d'être bientôt à la rue car expulsé de votre maison insolvable et impayée

Bon, où est-ce que je veux en venir... Ah oui, j'avais promis une brève de comptoir dans le titre alors la voici : Dans un monde où les valeurs du logiciel libre seraient davantage partagées, l'immobilier serait assurément plus *amish* et moins *subprimes*.

Délire d'une fin d'année trop arrosée ou petit fond de vérité ?

Notes

[1] Crédit photo : [Saad Akhtar](#) (Creative Commons By)

Appel à vidéo de soutien + contre-exemple

J'ai eu la curiosité d'entrer « framasoft » dans la recherche sur YouTube, comme ça, pour voir...

Eh ben je regrette un peu. Je suis tombé en effet sur une vidéo..., comment dire, le mieux c'est encore de la regarder !

C'est pas vraiment comme cela que l'on attirera du monde pour notre prochaine campagne de soutien mais toujours est-il qu'elle est déjà *culte* à la rédaction du Framablog ☐

J'en profite pour lancer un appel vidéo de soutien justement. Nous souhaiterions en effet, au moment de la campagne, faire un petit clip avec une succession de courtes interventions de personnes disant, avec décontraction mais sincérité, tout le bien qu'elles pensent de Framasoft (et toute la tristesse de son éventuelle disparition). Caméra, webcam, appareil photo, téléphone, peu importe, un truc très court qui mis bout à bout apporterait un peu de convivialité et inciterait gentiment certains visiteurs à se demander pourquoi « tant » de gens souhaitent que Framasoft poursuive son aventure.

Sur Framagora, [j'ai proposé](#) la consigne de commencer la vidéo avec la phrase « *Si Framasoft n'existait pas...* » mais faites

comme bon vous semble. Vous pouvez nous envoyer votre réalisation à *video AT framsoft.net* (ou la placer sur le net et nous prévenir à cette même adresse ou dans les commentaires). Merci d'avance aux éventuels acteurs en herbe qui participeront à l'opération.

Parents : parlez de Linux à votre enfant...

Traduction^[1] à la volée d'une planche de [xkcd](#) titrée *Cautionary (Mise en garde)* sous licence Creative Commons BY-NC.

Linux : histoire vraie
Semaine 1

- Hé, c'est ton cousin.
J'ai acheté un nouvel ordi,
mais je veux pas de
Windows.

Tu peux m'aider à
installer "Linux" ?

- Bien sûr.



Semaine 2

- Ça dit que mon
XOrg est cassé.
C'est quoi, un
"XOrg" ? Où est-ce
que je peux le
trouver ?



- Hmm,
attends,
j'te montre
les pages
de man.

Semaine 6

- À cause de
problèmes
d'auto-config,
je vais passer
d'Ubuntu à Debian.



- Ah.

- Ou
Gentoo.

- Ah ah.

Semaine 12

- Ça fait des jours
que tu ne décroches
plus le téléphone.

- Je n'arrive pas
à dormir. Faut
qu'on compile le
noyau.



- J'arrive
trop tard.



Parents : parlez de Linux
à vos enfants. Avant que
quelqu'un d'autre ne
s'en charge.

▪ [URL d'origine](#)

- [Version française horizontale](#)

Notes

[1] Merci à Yonnel pour la traduction et à Harrypopof pour la mise en page.

La différence entre Open Source et Logiciel Libre enfin clairement expliquée

L'Open Source^[1] :

Le Logiciel Libre^[2] :

Notes

[1] La première vidéo est issue d'un reportage tout récent de SkyNews sur l'anoblissement du [manchot Nils Olav](#) ! (exemple parfait pour comprendre ce qui nous sépare de l'humour anglais)

[2] La seconde vidéo est un extrait d'un documentaire de la BBC Worldwide.

Humour geek

Je ne suis pas développeur mais mes études de profs de maths m'ont suffisamment sensibilisé à l'[algorithmique](#) pour être capable déchiffrer ce pastiche de [script](#) qui traîne sur internet.

Mais, de peur de dire des bêtises, j'en appelle à une bonne âme dans les commentaires pour faire preuve de pédagogie et expliquer en détail et dans un langage compréhensible au béotien le programme ci-dessous riches en clins d'œil ☐


```

/*
    GNOT General Public License!
    (c) 1995-2007 Microsoft Corporation
*/

#include "dos.h"
#include "win95.h"
#include "win98.h"
#include "sco_unix.h"

class WindowsVista extends WindowsXP implements Nothing
{}

int totalNewFeatures = 3;
int totalWorkingNewFeatures = 0;
float numberOfBugs = 345889E+08;
boolean readyForRelease = FALSE;

void main {
    while (!CRASHED) {

        if (first_time_install) {
            if ((installedRAM < 2GB) ||
                (processorSpeed < 4GHz))
            {
                MessageBox("Hardware incompatibility error.");
                GetKeyPress();
                BSOD();
            }
        }
        Make10GBswapfile();
        SearchAndDestroy(FIREFOX|OPENOFFICEORG|ANYTHING_GOOGLE);
        AddRandomDriver();
        MessageBox("Driver incompatibly error.");
        GetKeyPress();
        BSOD();
    }

    //printf("Welcome to Windows 2000");
    //printf("Welcome to Windows XP");
    printf("Welcome to Windows Vista");

    if (still_not_crashed){

        CheckUserLicense();
        DoubleCheckUserLicense();
        TripleCheckUserLicense();
        RelayUserDetailsToRedmond();

        DisplayFancyGraphics();
        FlickerLED(hard_drive);
        RunWindowsXP();
        return LotsMoreMoney;
    }
}

```